MODES DE REGLEMENT/PRELEVEMENT

Les factures trimestrielles de contributions des familles peuvent être réglées par tous les moyens à votre convenance. Nous offrons la possibilité du prélèvement automatique (Sauf avis contraire il est reconduit chaque année).

Le principe est le suivant : **le 10 de chaque mois** à compter d'Octobre jusqu'à juin, vous serez prélevé le 1/3 de la facture trimestrielle

Si vous désirez opter pour cette formule de règlement, veuillez remplir le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous et joindre un RIB.

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence unique du mandat (Compléter par l'administration)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez OGEC ST JOSEPH/SC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions d'OGEC ST JOSEPH/SC sis à TENCE CEDEX.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

Votre Nom _____
Référence _____
Votre adresse:
Numéro et nom de la rue _____
Code postal _____
Ville _____
Pays _____

Coordonnées de votre compte

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN :

Code international d'identification de votre banque - BIC :

Créancier

Nom	OGEC ST JOSEPH/SC
Identifiant ICS	FR23ZZZ578104
Numéro et nom de la rue	15 PLACE ST MARTIN BP 9
Code postal	43190
Ville	TENCE
Pays	FRANCE

Type de paiement :
Paiement récurrent / répétitif ☒ Paiement ponctuel ☐
Signé à (Lieu) : _____ Le_____

Signature(s)

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CONTRAT DE SCOLARISATION
2020-2021
Ecole - Collège
SAINT-MARTIN

A RETOURNER POUR LE 24 juin 2020

Monsieur et/ou Madame……..……
Adresse :……agissant en qualité de : père / mère / tuteur / représentant légal / de (des) enfant(s) : (classe : rentrée 2020-2021)
Adresse mail …….

NOM Prénom	CLASSE

déclarent avoir pris connaissance **du règlement intérieur, de la convention financière, du projet d'établissement, projet pastoral,** de la notice **d'informations sur le traitement des données**.
Ils déclarent les accepter sans réserve et solliciter l'inscription de (des) élèves susnommé(s) dans l'établissement à dater de la rentrée scolaire de Septembre 2020.
Sous réserve d'acceptation du dossier, le (les) élève(s) susnommés(s) sera (seront) scolarisé(s) à compter de cette date dans l'établissement.
Le collège Saint-Martin représenté par Monsieur Richard BARTHELEMY et l'école Saint Martin représentée par Mme Marie-Bénédicte EPALLE, chefs d'établissement, s'engagent à assurer sa scolarisation au sein de l'établissement.
En contrepartie de cette scolarisation, Monsieur et/ou Madame …….. s'engagent à acquitter la contribution des familles au fonctionnement de l'établissement ainsi que toutes dépenses pour autres services (demi-pension, activités culturelles et sportives, collecte pour le compte de tiers…) dont leur enfant aura bénéficié et dont les tarifs et conditions figurent dans la convention financière en annexe.

Fait à…….le……

Le Chef d'établissement — Les parents ou représentants légaux

Faire précéder les signatures de la mention « lu et approuvé »

CONTRIBUTION FAMILIALE ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Merci de bien vouloir nous transmettre la photocopie de votre avis d'imposition ou de non-imposition **(sur les revenus année 2018),** dans le cas contraire vous serez classé dans la catégorie supérieure.
** Cochez la possibilité choisie :*

☐ Veuillez trouver ci-joint la photocopie de mon avis d'imposition ou de non-imposition (**sur les revenus année 2018**).
☐ J'opte pour la dernière catégorie, sans justificatif de ressources.
☐ Refuse(nt) l'adhésion à l'APEL (Association des Parents d'Elèves) de 16.50 € (par famille).
☐ Refuse(nt) la dématérialisation des factures (factures envoyées par mail sur votre espace numérique privé).

Calcul de la contribution
(Cadre réservé à l'Etablissement)

REVENU BRUT GLOBAL : …….
Nombre de Parts : …….
Quotient Familial : QF = Revenu Brut Global / Nombre de Parts …….

Catégorie retenue en fonction du QF : ☐

COLIS RENTREE COLLEGE : Voir le descriptif sur le site www.ecole.college-st-martin.fr

/__/ colis a 44 euros /__/ colis à 28 euros
Merci de joindre le chèque à l'ordre de OGEC TENCE